Annexe 3 au règlement de la consultation
–
Cas pratique

1. GÉNÉRALITÉ

La DSAF souhaite à travers le cas pratique ci-dessous juger les soumissionnaires sur les éléments suivants :

- leur capacité de conseil afin de proposer la solution la plus efficiente,
- leur capacité technique et la maitrise des technologies présentées,
- la méthodologie projet mise en œuvre afin de répondre aux besoins exprimés,
- la méthodologie de tests et de sécurisation du projet tant en terme technique que fonctionnelle permettant de garantir les résultats attendus ,
- la proposition de planning et coûts associés : les candidats fourniront dans leur réponse le détail des charges par profil basé sur l'annexe financière.

2. PRÉSENTATION DU CAS PRATIQUE

ProConnect est la solution officielle de l'État mise en place pour l'identification des professionnels du public et du privé à ses services.

Actuellement, les applications ont leur propre gestion des utilisateurs soit via un compte (identifiant et mot de passe dans le respect des règles de l'ANSSI) soit via la gestion d'un token par mél.

Les applications sont sur le réseau interministériel de l'état (RIE).

La DSAF souhaite implémenter ProConnect sur une des applications.

3. PRÉREQUIS FONCTIONNELS À CONNAITRE

Afin de pouvoir répondre au mieux au présent cas pratique, les soumissionnaires prennent connaissance de la documentation de ProConnect accessible à l'adresse : https://partenaires.proconnect.gouv.fr/docs/fournisseur-service .

4. DEMANDES DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE CONSULTATION

4.1. SOLUTION TECHNIQUE

La solution technique proposée doit décrire précisément :

- La méthode appliquée
- Les différentes briques techniques envisagées et leur version pour chacune des applications et la méthode d'implémentation :
 - Les points d'attentions,
 - Les dimensionnements,
 - Les licences si nécessaires,
- La solution technique envisagée pour cette implémentation et les impacts sur les applications ;
- L'impact éventuel sur les données et l'accès aux applications

Les soumissionnaires décrivent également la méthodologie projet prévisionnelle et fournissent dans leur réponse le détail des charges par profil basé sur l'annexe financière. Ils complètent l'onglet « Devis_cas_usage » de l'annexe financière.